



NOUS SOMMES TOUS CHARLIE !

Dans les circonstances actuelles la Nation toute entière se mobilise et les organisations syndicales, éléments de la Nation, se doivent de participer à cette mobilisation.

La CGT y est présente, et la déclaration publique de la Fédération des sociétés d'études dont relève le notariat est ci-après reproduite.

La liberté de pensée et d'expression, le droit à la critique et l'acceptation de cette critique fondent les valeurs républicaines, à ne pas confondre avec les attaques sur les personnes.

La liberté est une et indivisible, et la liberté syndicale en est un élément.

Tout ce qui vise à la privation de la liberté, à tous les niveaux, doit rencontrer une opposition absolue et implacable.

DECLARATION FÉDÉRALE SUR L'ATTENTAT CONTRE CHARLIE HEBDO DU 7.01.2015

La Fédération CGT des sociétés d'études est atterrée par l'attentat perpétré, ce jour, à l'encontre de l'hebdomadaire satirique CHARLIE HEBDO ayant entraîné la mort de plus d'une douzaine de personnes, membres du journal ou de la police. Nous apportons tout notre soutien et notre solidarité à ce journal face à cet attentat odieux et intolérable.

Notre organisation condamne cet acte criminel qu'aucune idée politique ou religieuse ne peut légitimer.

Nous rappelons notre fervent attachement à la liberté de pensée et d'expression que rien ni personne ne pourra confisquer.

Nous apportons notre soutien aux familles endeuillées.

Le chant des Partisans, hymne de la résistance, nous dit :

"Ami, si tu tombes un ami sort de l'ombre à ta place"

Oui, Camarades, la liberté pour laquelle vous êtes tombés sera défendue sans faiblesse.

Que chacun le sache.